

Le sénateur Marchand: Honorables sénateurs, je vais le faire. Néanmoins, le leader du gouvernement aurait-il l'amabilité de déposer au Sénat les documents à ce sujet ou peut-être, de me fournir des documents à titre personnel afin que je prenne davantage connaissance du dossier et notamment de la position du gouvernement canadien?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, j'ignore si nous possédons les documents que je pourrais déposer, mais je peux fournir des renseignements au sénateur au sujet de la dernière offre que le gouvernement canadien a faite, par l'entremise du vice-premier ministre, il y a moins d'une semaine, le 10 juin.

Nous avons offert de payer les frais d'acquisition des intérêts non forestiers appartenant à des tiers, qui sont évalués à moins d'un million de dollars. Nous verserions 32 millions pour les coûts d'exploitation et d'immobilisation sur une période de dix ans. Nous sommes prêts à payer 75 p. 100 du coût d'acquisition des intérêts forestiers appartenant à des tiers qui, normalement, sont partagés de moitié. Cela devrait coûter 23 millions. Nous sommes prêts à verser 50 millions sur dix ans dans un fonds d'expansion régionale des îles de la Reine Charlotte pour financer la diversification de l'économie régionale. Cette offre représente une valeur totale de 106 millions sur dix ans.

Permettez-moi d'ajouter qu'il n'y a pas de conflit sur la frontière. La position de la Colombie-Britannique est acceptable pour le Canada. Elle protège toute l'île de Lyell, y compris Windy Bay. À cela, je ne peux qu'ajouter que notre offre tient toujours et que le gouvernement du Canada demeure déterminé comme toujours à trouver une solution à cette question.

L'honorable George van Roggen: Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire. Le leader du gouvernement a-t-il la liberté de nous donner une idée de l'écart financier qui sépare les deux gouvernements?

On a écrit dans les journaux de *Vancouver Sun* que le gouvernement de la Colombie-Britannique accusait l'offre du gouvernement fédéral d'être insuffisante pour indemniser les exploitants forestiers privés qui seront expropriés avec la création du parc. J'imagine qu'il s'agit des droits de coupe.

D'après ce que le leader du gouvernement vient de dire, l'offre du gouvernement fédéral reviendrait à payer 75 p. 100 de ces droits estimés à 23 millions de dollars. Autrement dit, les 25 p. 100 restants ne représenteraient que 7 millions de dollars environ à payer par le gouvernement provincial. Peut-il nous confirmer que c'est le seul point litigieux qui fasse encore obstacle à un règlement de la question?

Le sénateur Murray: Non, honorables sénateurs. Je n'ai pas tout le dossier sous les yeux, mais je sais par exemple qu'en ce qui concerne les 50 millions de dollars que nous devons verser sur dix ans à un fonds de développement régional des îles de la Reine Charlotte pour encourager la diversification de l'économie régionale, la Colombie-Britannique avait demandé un fonds de 100 millions de dollars.

L'AGRICULTURE

LES PAIEMENTS D'APPOINT AUX CÉRÉALICULTEURS DE L'OUEST
POUR LA CAMPAGNE DE 1987

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, comme le leader du gouvernement le sait, je suis curieux de savoir s'il y

[Le sénateur Murray.]

aura ou non un programme concernant les paiements à l'acre pour les prairies en 1987.

Je lui ai posé un certain nombre de questions sur le paiement final, ou les 70 p. 100, de ce programme annoncé pour 1986. Je lui suis reconnaissant de la réponse qu'il m'a donnée l'autre jour, à savoir que les chèques allaient être postés. Je sais que de nombreux agriculteurs n'ont pas encore reçu le leur, mais je présume qu'ils sont dans le courrier.

● (1530)

Ce que je voudrais savoir aujourd'hui, bien que je ne m'attende pas à obtenir une réponse immédiate, c'est si le gouvernement a l'intention d'avoir pour 1987 un programme analogue à celui de 1986. Le cours des céréales a encore diminué d'au moins 18 p. 100 du prix initial. Nous ignorons quel sera le paiement final, mais jusqu'à présent rien n'indique que le paiement final compensera cette baisse. J'aimerais donc savoir avant notre ajournement le 29 juin si les agriculteurs peuvent s'attendre à une annonce rassurante de la part du gouvernement à cet égard.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je n'ai rien à ajouter aux déclarations faites à ce sujet dans l'autre endroit pas plus tard qu'hier par le premier ministre. Il a déclaré que les programmes qui seront lancés seront adaptés à la situation et conçus pour aider les agriculteurs canadiens. Il a déclaré que des membres de son gouvernement et lui-même allaient rencontrer les agriculteurs, les groupements agricoles et les gouvernements provinciaux au sujet de cette question.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, de nombreuses rencontres de ce genre ont déjà eu lieu. Le leader du gouvernement a dit il y a une quinzaine de jours que de telles rencontres étaient en cours. En fait, les premiers ministres provinciaux de quatre provinces de l'Ouest, lors d'une réunion il y a environ deux semaines, ont donné leur point de vue sur le programme qu'ils jugeaient approprié à ce moment-là. Je crois que le minimum annoncé par les premiers ministres de l'Alberta et la Saskatchewan était un programme d'environ 1,6 milliard de dollars. Le ministre veut-il dire que c'est le genre d'information que souhaitait obtenir le premier ministre, et sur la base de laquelle il est maintenant prêt à agir?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je ne peux pas vous donner l'assurance que le gouvernement prendra une décision ou fera une déclaration sur la question avant notre ajournement pour l'été. Mais d'un autre côté, j'ignore quand nous allons ajourner.

PROJET DE LOI PRIVÉ

LA SOCIÉTÉ YELLOWKNIFE ELECTRIC LTD.—3^e LECTURE

L'honorable Nathan Nurgitz propose: Que le projet de loi S-10, tendant à reconstituer Yellowknife Electric Ltd. et à prévoir sa prorogation sous le régime de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, soit lu pour la 3^e fois.